

## Rétroviseur... !



« Rétroviseur » poursuit ce jour son objectif qui consiste à comprendre. Comprendre le passé pour initier une réflexion corroborant à la construction d'un demain davantage sécuritaire.

La saison de fond 2022 a véhiculé un retour quasi à la normale après deux années de soubresauts causés par la Covid. L'avenir est-il pour autant au beau fixe pour cette spécificité ?

**Feed-back.** Pour rappel, l'itinéraire de fond 2019 était composé de dix dates classiques proposant neuf nationaux pour vieux (Jarnac perdant alors son accréditation nationale) et cinq



pour juniors. Douze mois plus tard, l'intention d'en reconduire sa trame fut « rabotée ». En effet, l'entrée en matière tardive le 4 juillet 2020 exigea de restreindre les temps de vol en compétition. Ainsi huit dates, proposant au total huit concours pour vieux et cinq pour juniors constituèrent le plan de vol obtenu au terme d'un jeu de « chaises musicales ». Cette année-là, Cahors, Montauban et Libourne passaient à la trappe, le retour de Brive était par contre salué.

Le quorum.2020 des confrontations nationales était reconduit en 2021 avec une répartition toutefois légèrement modifiée. Le « 8-5 » sortant se transformait en un « 9-4 » (9 concours à vieux, 4 pour juniors) apportant l'espoir de rentrer dans les bonnes grâces de l'Afsc. Cette année-là toujours, exit Aurillac, bonjour Périgueux, Cahors et le retour aux dates classiques pour certaines étapes.

2022 a proposé un itinéraire revu à la hausse puisque l'ajout d'un concours pour juniors faisait passer à 14 le précédent quorum. Le Limoges II prévu fin juin était, pour cause de grippe aviaire en Haute-Vienne et en Dordogne, lâché un mardi à Tulle en Corrèze.

## Participation

### 1. Contingents

Le fond national 2022 livre-t-il un verdict similaire à celui du grand fond (inter)national au sortir de deux années de pandémie due à la Covid ? Quel bilan tirer pour cette spécificité ? Relève-t-il d'un bon cru ? Des prémices d'une stagnation ou d'une récession sont-ils perceptibles ? Comme lors du « Rétroviseur » sur le grand fond, les données numériques, relatives à la participation, sont reprises dans le tableau ci-dessous au sortir de la comparaison de 2022 à 2021, une



comparaison ne distinguant pas les catégories d'âge. Elles permettent par contre de construire un avis fondé sur du concret servant de postulat à une analyse objective.

### Niveau national

2021			2022			Evolution
Date	Etape	Contingent	Date	Etape	Contingent	
12/06	Limoges	15.547	11/06	Limoges	17.356	1.809
19/06	Valence	7.517	18/06	Valence	6.056	- 1.461
28/06	Brive	8.807	28/06	Tulle I (Limoges)	16.605	7.798
03/07	Montélimar	4.736	02/07	Montélimar	3.387	- 1.349
11/07	Limoges	16.204	09/07	Brive	12.002	- 4.202
17/07	Cahors	3.651	15/07	Cahors	3.018	- 633
23/07	Périgueux	8.562	23/07	Souillac	9.113	551
31/07	Tulle	12.334	30/07	Tulle II	9.178	- 3.156
08/08	Souillac	8.715	06/08	Libourne	6.309	- 2.406
<b>TOTAL</b>		86.073	<b>TOTAL</b>		83.024	<b>- 3.049</b>

### **Il faut savoir !**

Brive, Libourne, Souillac et Tulle à deux reprises étaient des concours ouverts aux juniors en fin juin, juillet et début août. Au décompte final 25.349 yearlings étaient recensés. Ce qui permet de conclure qu'en 2022, sur le contingent global de 83.024 pigeons, 57.675 étaient des vieux, 25.349 des juniors. A titre de rappel, en 2021, le contingent global de 86.073 se composait de 60.328 vieux et 25.835 juniors. De ce fait, la régression enregistrée est, à première vue, à mettre exclusivement à l'actif des vieux. Information cependant non correcte car en 2021 quatre concours pour juniors étaient programmés contre cinq en 2022.

### **Comparer le comparable !**

Comparer les participations 2021 et 2022 n'est possible qu'à cinq des neuf dates du calendrier arrêté, à savoir celles de Limoges (12/06 & 11/06), de Valence (19/06 & 18/06), de Montélimar (03/07 & 02/07), de Cahors (17/07 et 15/07) et de Tulle (31/07 & 30/07). Il est plausible de constater que les contingents ont régressé sur Valence, Montélimar, Cahors et Tulle, Limoges étant l'exception qui laissait entrevoir des perspectives encourageantes.

### Niveau provincial



« *Rétroviser 3* » a porté son regard sur le grand fond. Ce qui lui a permis d'établir une répartition des contingents engagés par chaque province flamande et par chaque EPR francophone avant de les hiérarchiser. Une question s'impose. Les tendances perçues à l'échelon belge sur les épreuves internationales sont-elles reconduites en fond ? Eléments de réponse dans le tableau participatif ci-dessous



Province	Limoges	Valence	Tulle I (Limoges)	Montélimar	Brive	Cahors	Souillac	Tulle II	Libourne	Total	Place
EPR Hainaut-Brabant wallon	3.609	1.523	3.135	1.029	2.361	560	1.851	1.796	980	16.844	2
EPR Liège-Luxembourg-Namur	874	777	978	576	787	215	518	707	221	5.653	7
<b>Sous-total</b>	<b>4.483</b>	<b>2.300</b>	<b>4.113</b>	<b>1.605</b>	<b>3.148</b>	<b>775</b>	<b>2.369</b>	<b>2.503</b>	<b>1.201</b>	<b>22.497</b>	<b>-</b>
Anvers	1.864	692	1.594	446	1.177	299	717	841	843	8.473	4
Brabant flamand	1.817	578	1.603	251	1.311	251	799	825	699	8.134	5
Flandre occident.	3.749	604	3.828	214	2.425	632	2.093	1.561	1.433	16.539	3
Flandre orientale	3.800	856	4.386	384	2.939	761	2.398	2.202	1.590	19.316	1
Limbourg	1.643	1.026	1.081	487	1.002	300	737	1.246	543	8.065	6
<b>Sous-total</b>	<b>12.873</b>	<b>3.756</b>	<b>12.492</b>	<b>1.782</b>	<b>8.854</b>	<b>2.243</b>	<b>6.744</b>	<b>6.675</b>	<b>5.108</b>	<b>60.527</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17.356</b>	<b>6.056</b>	<b>16.605</b>	<b>3.387</b>	<b>12.002</b>	<b>3.018</b>	<b>9.113</b>	<b>9.178</b>	<b>6309</b>	<b>83.024</b>	<b>-</b>

### Le tableau montre.

La hiérarchie en fond ne reproduit pas textuellement celle établie en grand fond. Si la Flandre orientale reste le pourvoyeur le plus important, l'EPR Hainaut-Brabant wallon décroche de peu le premier accessit au détriment de la Flandre occidentale. Les autres entités provinciales reconduisent leur classement.

83.024 pigeons ont été convoyés en fond : 22.497 (27,10 %) par la partie francophone, 60.527 (72,90 %) par la partie néerlandophone. L'écart entre les deux régions linguistiques diminue car en grand fond, la région francophone avait fourni 22,29 % du contingent total, la région flamande 77,71 %.

### Niveau francophone

Province	Limoges	Valence	Tulle (Limoges)	Montélimar	Brive	Cahors	Souillac	Tulle	Libourne	Total	Place
Brabant wallon	739	275	823	253	456	127	376	376	155	3.580	2
Hainaut	2.870	1.248	2.312	776	1.905	433	1.475	1.420	825	13.264	1
Liège	589	328	558	196	422	118	263	347	110	2.931	3
Luxembourg	-	227	154	190	71	-	95	72	39	848	5
Namur.	285	222	266	190	294	97	160	288	72	1.874	4
<b>TOTAL</b>	<b>4.483</b>	<b>2.300</b>	<b>4.113</b>	<b>1.605</b>	<b>3.148</b>	<b>775</b>	<b>2.369</b>	<b>2.503</b>	<b>1.201</b>	<b>22.497</b>	<b>-</b>



## Le verdict !

La hiérarchie établie en grand fond au sein des cinq provinces francophones est reconduite en fond. Varie toutefois la contribution de chaque province au contingent total francophone comme le montre le récapitulatif ci-après :

Province	Contribution en %	
	fond	grand fond
Brabant wallon	15,91 %	15,98 %
Hainaut	58,96 %	56,15 %
Liège	13,03 %	15,38 %
Luxembourg	3,77 %	4,42 %
Namur	8,33 %	8,07 %

## Le hit des assentiments !

L'implantation géographique est un élément clé de la réussite. Du moins avec certitude dans maints esprits aîlés. Certaines étapes rallient-elles davantage les suffrages d'une province ? Le tableau ci-dessous permet de s'en faire une idée en interprétant les pourcentages de participation de chaque province francophone aux étapes de l'itinéraire arrêté.

Etape	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Limoges	16,48 %	64,02 %	13,14 %	-	6,36 %
Valence	11,96 %	54,26 %	14,26 %	9,87 %	9,65 %
Tulle I (Limoges 28/06)	20,01 %	56,21 %	13,57 %	3,74 %	6,47 %
Montélimar	15,76 %	48,35 %	12,21 %	11,84 %	11,84 %
Brive	14,49 %	60,51 %	13,41 %	2,25 %	9,34 %
Cahors	16,39 %	55,87 %	15,22 %	-	12,52 %
Souillac	15,87 %	62,26 %	11,10 %	4,01 %	6,76 %
Tulle II (30/07)	15,02 %	56,73 %	13,86 %	2,88 %	11,51 %
Libourne	12,91 %	68,69 %	9,16 %	3,25 %	5,99 %

## Il faut encore savoir !

*En Brabant wallon*, les bureaux de Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Ramillies et Wavre admis en tant que nationaux ont corroboré au programme complet, ce qui ne fut pas le cas en grand fond. Parmi les 36 mises en loges tenues, 2 ont été recensées réunissant moins d'un panier complet, 8 moins de deux, 14 moins de trois.



En Hainaut, dix bureaux ont reçu l'aval national à savoir ceux d'Ath, d'Estinnes-au-Val, de Froidchapelle, de Givry, de Leuze-en-Hainaut, de Lessines, de Marbaix-la-Tour, de Marche-lez-Ecaussinnes, de Soignies et de Tournai. Tous ont suivi avec assiduité le programme ce qui ne fut pas le cas en grand fond. Parmi les 90 mises en loges tenues, 2 n'ont pas recensé un panier complet, 9 deux et 19 trois.



A Liège, cinq bureaux ont été étiquetés nationaux. Celui d'Amay n'a pas suivi le programme comme ce fut déjà le cas grand fond. De leur côté, Herve, Visé & Haneffe ont été présents lors des neuf rendez-vous nationaux, Liège en a manqué deux. Tous les bureaux ont convoyé au moins un panier complet. 6 par contre moins de deux et 14 moins de trois



Au Luxembourg, l'alternance prévaut. Arlon a assuré trois mises en loges, Virton, non opérationnel en grand fond, quatre. Limoges et Cahors n'ont pas été repris à l'itinéraire. 1 seule des 7 mises en loges n'a pas recensé trois paniers complets.



A Namur, trois bureaux nationaux ont été recensés. Celui de Grand-Leez, comme en grand fond, s'est abstenu. Falisolle et Hastière (Gochenée) ont suivi l'itinéraire de manière assidue. Sur les 18 mises en loges tenues, 1 a totalisé moins de deux paniers complets, 6 moins de trois.



### **Il faut de nouveau encore savoir !**

Dans le Nord du pays, 60 bureaux sont reconnus nationaux en 2022 : 11 dans la province d'Anvers, 15 en Brabant flamand, 10 en Flandre occidentale, 13 en Flandre orientale et 11 au Limbourg. 44 de ces 60 bureaux ont « travaillé » en fond. 35 d'entre eux ont respecté la totalité de l'itinéraire. Sur les 358 enlogements (99 réalisés par Anvers, 90 par la Flandre orientale, 60 par la Flandre occidentale, 55 par le Limbourg et 54 par le Brabant flamand), 63 ont recensé moins de trois paniers complets (31 à Anvers, 13 en Brabant flamand,, 3 en Flandre occidentale, 10 en Flandre orientale et 6 au Limbourg).

A suivre... **Déjà bonne réflexion !**

